

## INSTRUCTIONS DE COURSES DE COURSE TYPE RIR

Voile en Pays de Brest  
Dimanche 25 Juin 2022  
Lieu : MORGAT  
Autorité organisatrice : Centre Nautique Crozon Morgat  
Grade : 5 B

### 1. REGLES APPLICABLES

- a) les RIR,
- b) Avant la course à 11h15 un briefing obligatoire pour expliquer le déroulement de la régata
- c) Le port de la brassière est obligatoire

### 2. PROGRAMME DES COURSES

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course sera annoncée au briefing  
Une ou plusieurs courses sont prévues.

### 3. LES PARCOURS

- a) Localisation des parcours Plan d'eau de Morgat
- b) Description des parcours

Rond OPTIMIST – PAV

Marques de départ	Marques de parcours	Marque de changement de parcours	Marques d'arrivée
Bateau comité et Frite Orange	Cylindrique Orange, Conique Orange et Cylindrique Blanche	Bateau mouilleur avec pavillon C	Bateau comité et bouée à hampe Orange

Rond CATAMARAN - DERIVEURS

Marques de départ	Marques de parcours	Marque de changement de parcours	Marques d'arrivée
Bateau comité et Frite jaune	Cylindrique Orange, Conique Jaune et Cylindrique Blanche	Bateau mouilleur avec pavillon C	Bateau comité et bouée à hampe Orange

- b) Schéma parcours voir annexe
- c) Description de la ligne de départ : entre le pavillon orange du bateau comité et le côté parcours de la bouée.
- d) Description de la ligne d'arrivée : entre le pavillon bleu du bateau comité et le côté parcours de la bouée.

e) Procédures :

10' envoi du pavillon orange + signal sonore

6' envoi de la flamme indiquant le parcours

Flamme N°1

Flamme N°2

Flamme N°3

5' Envoi du signal d'avertissement Pavillon de série + signal sonore

Optimist : Pavillon Blanc logo Optimist Noir

Open Bic et dériveurs : Pavillon Blanc logo Laser Rouge

BIC293 et RACEBOARD : Pavillon Blanc logo BIC 293

CATAMARAN : Pavillon Blanc logo FFV

4' Envoi du signal préparatoire « P » + signal sonore

1' Affalée du signal préparatoire + signal sonore long

0' Affalée du pavillon de série + signal sonore

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 4 mn après ce signal sera classé abandon.

#### 4. CHANGEMENT DE PARCOURS

La procédure de changement de parcours éventuel sera expliquée pendant le briefing.

#### 5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

5.1 Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon rouge. La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident suivant la procédure suivante :

- S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer 1 tour comprenant un virement de bord et un empannage.

- Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure

5.2 Si la pénalité n'est pas effectuée le bateau sera disqualifié

#### 6. GESTION DES LITIGES A TERRE

6.1 Les litiges non résolus sur l'eau seront traités dans les 30mn environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire

6.2 En s'appuyant sur les dépositions des concurrents, l'arbitre rendra sa décision.

Décisions possibles : -Pas de règle enfreinte

-Règle enfreinte, disqualification

#### 7. ABANDON

En cas d'abandon les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou à terre.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.

## 8. CLASSEMENT

- 8.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> 1 point, 2<sup>ème</sup> 2 points, etc ...
- 8.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 8.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 8.4 Si 3 courses ou plus sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement

## .9. REGLES DE SECURITE

L'émergement à la sortie et au retour se fera selon les modalités suivantes :

- La confirmation d'inscription fait office d'émergement au départ.
- L'émergement est obligatoire au retour
- Une pénalité sans instruction sera appliquée sur la dernière course pour un défaut d'émergement à l'arrivée
- L'émergement sera ouvert dès le passage de l'arrivée de la dernière course du premier bateau et fermera 30mn après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour

Président du jury : Michel Raynon

Président du comité course ROND PAV/OPTI : Françoise DREVILLON

Président du comité de course ROND CATAMARAN/Dériveur : Christian CARIOU

Comité de course adjoint : Philippe Charlier



PARTENAIRE  
OFFICIEL

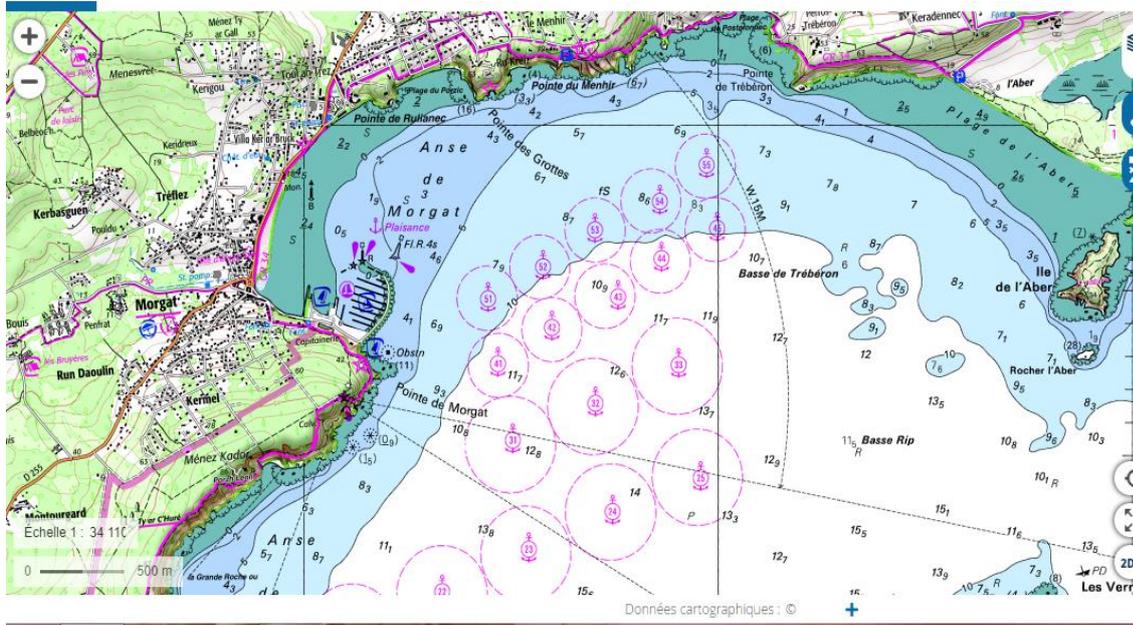


PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.

## ANNEXE ZONE DE COURSE



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72



PARTENAIRE  
OFFICIEL

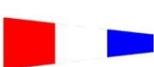


PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.

## PARCOURS CATAMARANS - DERIVEURS

- Parcours N1  Départ -1B – 2B – 3B -2B – 3B - Arrivée
- Parcours N2  Départ – 1B – 2B – 3B - Arrivée
- Parcours N3  Départ – 1B – 4B – 2B – 3B - Arrivée



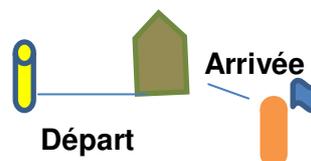
2



1



4



3



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.

## PARCOURS OPTI – PAV

Parcours N1		Départ -1B – 2B – 3B -2B – 3B – Arrivée
Parcours N2		Départ – 1B – 2B – 3B - Arrivée
Parcours N3		Départ – 1B – 4B – 2B – 3B – Arrivée



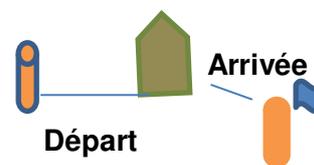
2



1



4



3



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.